



## OFFRE D'EMPLOI

LA FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT DE LILLE

Recherche

Pour le Pôle Hébergement du CHRS les Moulins de l'Espoir

### UN TRAVAILLEUR SOCIAL (H / F)

CDD du 15/12/2021 au 31/12/2022 – 35h hebdomadaire

**Public : hommes, femmes, couples majeurs en situation de rupture.**

#### **Missions :**

- Accompagnement social individuel des personnes accueillies, dans et hors les murs.
- A ce titre, la personne est chargée :
- Du premier accueil de la personne sur le plan administratif, de la visite de l'établissement et de l'information sur les différentes activités proposées à l'interne ;
  - De la constitution du dossier social et de sa conformité ;
  - De l'ouverture des droits de la personne (santé, ressources, etc.) ;
  - D'établir un diagnostic social de la personne en vue de l'élaboration conjointe du projet personnalisé ;
  - De travailler en partenariat et en réseau avec les intervenants internes et externes.
  - D'accompagner la personne accueillie dans les actes de la vie quotidienne et l'acquisition de l'autonomie
- Prise en charge collective du public, la personne est chargée :
- D'encadrer, d'animer les temps de la vie quotidienne des personnes hébergées
  - De proposer des activités collectives visant à répondre aux besoins, problématiques rencontrés par le public.
  - De favoriser l'autonomie, le bien-être des personnes hébergées en adaptant des postures professionnelles axées sur le respect de la Bienveillance.
- Dans le cadre institutionnel, la personne est chargée :
- De participer aux réunions institutionnelles et partenariales ;
  - D'encaisser les participations financières à l'hébergement et de relancer mensuellement les personnes en dette.

#### **Profil :**

Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire  
Capacité d'écoute, de réflexion, d'analyse ;  
Capacité à valoriser les compétences des personnes accueillies ;  
Réalisation d'écrits professionnels de qualité ;  
Maîtrise de l'outil informatique et des techniques d'entretien

#### **Conditions :**

Poste rémunéré selon la Convention Collective 51  
Horaires d'internat  
Diplôme de niveau III dans le travail social indispensable.  
Permis B indispensable